Réunion de bureau Ligue de Bretagne

Lundi 3 mai 2021 20h30 (Visioconférence)

Présents (5) : Charles-Yves Collet (CYC), Jean-Yves Douillard (JYD), Rodolphe Boutier (RB), Ludivine Duroyon (LD), Stéphanie Lopes (SL).

Quorum atteint

Ordre du jour :

1) Retour de la visite au centre départemental des arts martiaux à Ploërmel
   + rencontre avec Mr Simon et Mr Jagoury.
2) Préparation de l'AG du 19/06/2021
3) Projets ligue (subventions ANS + Conseil Régional)
4) Informations diverses

---

1) Rencontre (CYC/SL) avec Mr Simon, élu aux sports (ville de Ploërmel) et Mr Jagoury, responsable pôle sport (ville de Ploërmel/comcom)

- Positionnement de l'AG le 19/06/2021 (matin) dans les locaux du centre départemental des arts martiaux de Ploërmel.
  - ✓ **Convention d'utilisation de la salle à établir avec Mr Jagoury (SL)**
- Questionnement de la domiciliation du siège social de la ligue à Ploërmel
  (En PJ, document de travail)
  - ✓ **Validation par le bureau => contacter l'élu pour accord financier sur la mise à disposition d'un bureau permanent (CYC)**

2) Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 19/06/2021

- Convocation à envoyer en deux temps : secrétariat
  - ➢ **Avant le 10/05 : infos date et horaire 19/06 à 9h (accueil)**
    Début 9h30 – fin 12h30 + **questions à soumettre à l'AG** (30j avant la tenue de l'AG)
  - ➢ **Début juin : infos, ordre du jour (à valider au préalable en CA) + PJ bilan financier et modification des statuts (changement domiciliation siège social)**
- Pas de repas organisé (contexte sanitaire peu favorable et encore incertain) mais **apéritif convivial si possible**
  - ➢ **Formulaire de participation à prévoir (LD) : deux représentants/club au regard des conditions sanitaires du moment.**
- En amont de l'AG, organisation du séminaire des présidents le 20 mai
  - ⇨ **Proposition d'un plan d'aide aux clubs à valider lors de l'AG**

3) Projets

- Projet Sportif Fédéral - Projet Sportif Territorial : Subventions ANS
  Dossier de subventions **> Pascal Travers : référent ligue**

Visioconférence programmée le 18/05/2021 avec les présidents des CD

Objectif : coordonner les demandes de subventions avec les CD + discussion sur le Projet Sportif Territorial

Date limite de dépôt des dossiers Ligue et CD, le 28/05/2021

- ❖ **Proposition de CYC pour la constitution de la commission d'expertise régionale des dossiers clubs (5 personnes) : CYC – PT + le président (ou son représentant) CD 22 /29/56**
- ❖ Proposition de RB : si refus de financement d'un dossier club par le PSF, souhait d'un financement par la ligue => CYC : à étudier en fonction du nombre de dossiers et à intégrer éventuellement au plan d'aide des clubs.

- Subventions Conseil Régional : deux types de subventions

A) subvention de fonctionnement ligue « contractualisation » :

> accordée par la commission permanente (juillet ou septembre)

> annoncer les priorités 2021

- Championnat BZH obligatoire
- Pratique haut-niveau
- Formation des encadrants

Attention : la ligue a reçu 5000€ au titre de l'année 2020 donc nécessité d'une justification des actions effectuées auprès du Conseil Régional.

B) subvention d'achats matériel sportif/médical :

> dossier de souhaits à déposer (campagne en ligne)

> remboursement de 50 % de la dépense sur facture (devis obligatoire au dossier)

Ex : en 2020, achat d'une paire de pédales à capteur de puissance

4) Informations diverses

- JYD : présentation de la nouvelle note de frais à utiliser en PJ
- Réflexion à avoir sur la rémunération des intervenants lors des stages
- PV AG élective Ligue du 10 avril à signer par les membres du nouveau bureau
- Prochain CA le jeudi 3/06/2021 à 20h30
  ⇨ **Convocation (CYC) - invitation à envoyer aux membres avant le 20/05/21** secrétariat
- Demande de la Fédération d'un courrier de soutien de la ligue pour l'organisation par le club de Pontivy Triathlon de 3 épreuves nationales (we du 28 et 29 août 2021 à Pontivy) :
  - CDF aquathlon : 28/08/21
  - CDF triathlon individuel S et CDF des Ligues : 29/08/21
  => rédaction du courrier (CYC)

La séance est close à 22h00.

La secrétaire de séance | Le Président